



Charte du bénévolat RHESO



Adhérer et s'engager

Force vive de l'association, le bénévole adhère aux valeurs exprimées dans le projet associatif de RHESO :

- Accueillir, accompagner et favoriser l'insertion des personnes traversant une période difficile ;
- Remettre l'humain au centre de notre société, qui doit être fondée sur le développement de l'individu, dans un cadre collectif, avec des liens sociaux et une solidarité active ;
- Lutter contre l'individualisme, l'indifférence et l'exclusion ;
- Participer à la défense du droit des femmes victimes de violences.

Deux types de bénévolat sont envisagés à RHESO :

- Le bénévole participe comme membre adhérent aux instances politiques et décisionnelles en posant sa candidature au conseil d'administration.
- Le bénévole agit dans le cadre des missions de l'association en lien avec les services existants.

L'association RHESO est ouverte à tous et chacun peut s'engager à sa mesure et selon ses choix.

Le nouveau bénévole participe à l'activité convenue durant la période déterminée, son engagement pouvant se prolonger ou se renforcer après une période d'implication et de réflexion.

Dans son action, il travaille en lien avec les autres acteurs de l'association (directeur, salariés et autres bénévoles), dans un esprit ouvert et en respectant les fonctions et les missions de chacun.

Participer et décider

Il participe à la vie de RHESO et contribue aux buts et aux choix fixés par les orientations du conseil d'administration. Il possède sa carte d'adhérent et participe aux débats et votes des assemblées.

Donner et recevoir

Rendre service :

Il met en œuvre un service, sans établir de distinction entre les personnes et sans porter de jugement, dans le respect du projet associatif.

Développer la réciprocité :

Convaincu que « l'autre » a quelque chose à lui apporter, le bénévole de RHESO inscrit son action dans une relation d'échanges et de solidarité favorisant une reconnaissance mutuelle.

Etre acteur de son milieu

Pour un partenariat vivant, il recherche et peut proposer des réponses aux besoins, demandes et attentes des personnes accueillies et/ou accompagnées, des professionnels d'intervention, et acteurs associatifs ou institutionnels.

Faire équipe et rendre compte

Il travaille nécessairement en équipe avec d'autres bénévoles et des professionnels salariés pour faire vivre le projet associatif. Il s'engage à respecter la confidentialité liée à l'activité de RHESO. Il rend compte de son activité, et, dans un souci de cohésion, des échanges sont organisés régulièrement avec des représentants du conseil d'administration.



Reconnaitre et valoriser le bénévolat

Le bénévole bénéficiera d'une mission conforme à ses souhaits, ses compétences et ses savoirs faire. Sa contribution sera valorisée par différentes propositions de formation pour une meilleure compréhension de sa mission et une amélioration de ses compétences.